



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

mer

Question écrite n° 28775

Texte de la question

M. Camille de Rocca Serra attire l'attention de Mme la ministre de la défense sur l'incident intervenu le 25 octobre dernier, à bord du sous-marin nucléaire américain Hartford dans l'archipel sarde de la Maddalena. Ce bâtiment appartient à la flotte américaine en Méditerranée, qui dispose d'une base située sur l'île de Santo Stefano, c'est-à-dire à quelques kilomètres des côtes corse. Secret défense oblige, l'incident n'a été divulgué que deux semaines après les faits. Ce manque de communication des autorités militaires américaines a eu pour effet de favoriser la rumeur. On y spéculait sur les causes et la nature de l'avarie à bord du Hartford, on y évoque également d'autres problèmes impliquant des sous-marins nucléaires dans la zone mais qui seraient toujours tenus secrets. Il lui demande si elle a eu écho de cet incident et si elle dispose d'informations en provenance des autorités militaires américaines susceptibles de faire la lumière sur cet incident intervenu à proximité de la Corse.

Texte de la réponse

L'incident de navigation du sous-marin nucléaire d'attaque américain Hartford survenu le 25 octobre 2003 a eu lieu dans les eaux territoriales italiennes, à proximité de la base navale américaine de la Maddalena. Le sous-marin, qui naviguait en surface, a talonné sur des rochers entre les îles de la Maddalena et de Caprera. Le Hartford n'ayant subi que des dégâts superficiels sur l'appareil à gouverner, un sonar et la partie avant bâbord de la coque, il a été en mesure de regagner sa base par ses propres moyens. Après avoir subi une réparation provisoire, le Hartford a pu reprendre la mer le 8 novembre dernier afin d'être définitivement réparé aux États-Unis. Ce retour s'est effectué sans bâtiment accompagnateur, le réacteur nucléaire du bâtiment n'ayant souffert d'aucun dommage. Le retour a été organisé après relève de leurs fonctions des marins jugés responsables de cet incident par une commission d'enquête de la Navy. Parmi ces derniers figure le commandant du bâtiment. Les résultats de la campagne d'analyse de radioactivité, réalisée le 18 novembre dernier dans les bouches de Bonifacio par l'institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN), confirment que les conséquences environnementales réelles et potentielles de ce talonnage sont a priori inexistantes. Les conclusions des analyses soulignent que les résultats sont comparables à ceux mesurés régulièrement sur les échantillons provenant des stations de prélèvement d'Ajaccio et de Bastia. Des prélèvements exceptionnels ont été également effectués à Santa Manza et dans la réserve naturelle de Bonifacio. Ceux-ci sont en cours d'analyse à l'IRSN suivant des techniques de mesure de très bas niveau de radioactivité afin de vérifier que la radioactivité naturelle ambiante n'a pas évolué.

Données clés

Auteur : [M. Camille de Rocca Serra](#)

Circonscription : Corse-du-Sud (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 28775

Rubrique : Déchets, pollution et nuisances

Ministère interrogé : défense
Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 24 novembre 2003, page 8893

Réponse publiée le : 13 janvier 2004, page 315